

Histoire des Unités de Mesures

Les [systèmes de mesure à l'ancienne](#) ont une [tradition plurimillénaire](#).

Unicité des unités de mesures jusqu'au IX^e siècle

Dans la plus haute antiquité, les poids et mesures de l'[Asie](#) et de l'[Égypte](#) étaient universellement en usage dans tout le continent, en [Europe](#), en [Asie](#), en [Afrique](#), et spécialement en [Espagne](#).

En [France](#), du temps des premiers rois, les poids et mesures étaient aussi uniformes. Les magistrats étaient chargés, par des ordonnances, non-seulement d'en entretenir l'uniformité dans toutes les provinces, mais encore de les vérifier d'après les étalons qui, pour la garantie publique, étaient alors gardés soigneusement dans le [palais](#) du [roi](#).

Multiplicité des unités de mesures du IX^e jusqu'au XVIII^e siècle mesures particuliers ; il y avait même des cantons (comme dans la [Bretagne](#)), où l'on était obligé d'avoir jusqu'à six mesures différentes dans le même grenier. Que résultait-il de cette confusion ? Que les étalons étant abandonnés, on rétablissait les mesures à volonté ; ce qui donnait lieu à des injustices et à des procès qui ruinaient souvent les habitants des campagnes.

[Philippe IV](#), [Philippe V](#), [Louis XI](#), [François I^{er}](#), [Henri II](#), et leurs successeurs, reconnaissant l'abus de cette confusion, nuisible à l'intérêt général, entreprirent de rétablir cette uniformité ; des commissions furent nommées, des ordonnances rendues et des procès-verbaux dressés à cet effet ; mais ces projets furent abandonnés ; on en comptait 490, souvent contradictoires, et presque autant de poids et de mesures que de lieux. Vers le milieu du règne de [Louis XVI](#), un système décimal de poids et de mesures fut proposé et devait enfin rendre cette uniformité depuis si longtemps désirée, lorsque de nouveaux troubles empêchèrent le roi de mettre ce projet à exécution, projet qui fondait toutefois déjà l'idée du futur nouveau système métrique unique qui allait perdurer jusqu'à nos jours.

Naissance du mètre en 1791

Les [cahiers de doléance](#) rédigés lors de la [Révolution](#) de [1789](#) réclamaient une mesure universelle pour s'affranchir de l'arbitraire des unités de mesure

[seigneuriales](#). Le climat de réforme qui suivit les événements révolutionnaires permit de précipiter le choix d'un étalon.

Une commission est instituée le [16 février 1791](#) pour définir cette unité universelle. Elle est composée de [Jean-Charles de Borda](#), [Nicolas de Condorcet](#), [Pierre-Simon de Laplace](#), [Joseph-Louis de Lagrange](#) et [Gaspard Monge](#). Le choix doit être fait entre trois références possibles : la longueur du pendule simple à secondes à la latitude de 45°, la longueur du quart du cercle de l'équateur ou enfin la longueur du quart du méridien terrestre. C'est cette dernière mesure qui est retenue le [26 mars 1791](#), date de création du [mètre](#) qui est défini comme la dix millionième partie du quart du méridien terrestre.

Le système métrique décimal est alors institué le 18 [germinal](#) an III ([7 avril 1795](#)) par la loi « relative aux poids et mesures », mais il faudra attendre la loi du [4 juillet 1837](#), sous le ministère de [François Guizot](#), pour que le système métrique décimal en France soit adopté de manière exclusive.

Vers la fin du règne de [Charlemagne](#) (qui introduisit la livre de 12 onces) et pendant celui de [Charles II](#), de [840](#) à [877](#), cette uniformité commença à s'altérer. Les seigneurs [suzerains](#), profitant alors des troubles de l'État, introduisirent des usages conformes à leurs intérêts, en créant des mesures plus grandes ou plus petites que le prototype. Bientôt chaque ville, chaque village eut ses poids et ses

[Retour](#)